



Pour les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens – la CGT, FO, FSU, Solidaires et l'UNEF - un constat s'impose et se renforce, celui d'une **politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social**, favorisant notamment **l'explosion des inégalités** et la casse des droits collectifs.

Cette politique, ainsi que les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement, relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale, et fragilisant une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis.

Qu'il s'agisse :

- ▶ des risques qui pèsent sur les droits des salariés et demandeurs d'emploi en matière **d'assurance chômage** ;
- ▶ de la **remise en cause du droit à l'avenir des jeunes** par des classes trop chargées, 27 en primaire, 29 en collège, 36 en lycée et par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ;
- ▶ des **atteintes au service public**, en particulier CAP 22 ;
- ▶ des **destructions d'emplois** au travers de la désindustrialisation ;

- ▶ des **attaques portées à notre système de santé** ;
- ▶ de la **destruction de notre système de retraites** ;
- ▶ du **gel des prestations sociales** ;
- ▶ de la **réduction du pouvoir d'achat** ;
- ▶ etc.

Les organisations signataires appellent le gouvernement et le patronat à entendre les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités, et qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution de la dépense publique et l'augmentation des profits. **Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.**

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs, de la jeunesse et des retraités, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits.

Qui peut faire grève ?

TOUS les salariés du secteur privé et tous les agents de la Fonction Publique, syndiqués ou non.

Si je fais grève, je dois avertir mon employeur ?

NON. Mais des spécificités existent pour les professions soumises à des restrictions ou à un service minimum.

Je peux faire grève tout seul, même sans syndicat dans mon entreprise ?

OUI, car un appel national est lancé.

Pour quelle durée ?

Du temps de la manifestation à la journée entière.

Je peux être sanctionné pour avoir fait grève ?

NON. Aucun salarié ne peut subir de sanction ou de discrimination pour avoir fait

C'est pourquoi, les organisations signataires décident d'appeler le **9 octobre** prochain à une première journée de **mobilisation** et de **grève** interprofessionnelle, étudiante et lycéenne.

ROMILLY SUR SEINE

Rassemblement à 9 h 00
au rond-point de Leclerc à la Belle Idée

TROYES

Rassemblement à 10 h 00
Place de la Libération (devant la Préfecture)
et manifestation

BAR SUR AUBE

Rassemblement à 15 h 30
Place de la Mairie et manifestation